

LA GAZETTE

d'Hervilly-Montigny



Journal semestriel n° 9 - Août 2018

facebook

Hervilly-Montigny Infos Village

SOMMAIRE

<i>Page 2</i>	<i>Sommaire</i>
<i>Page 3</i>	<i>État civil</i>
<i>Page 4 à 10</i>	<i>Comptes-rendus de réunion (février à août 2018)</i>
<i>Page 11 à 14</i>	<i>Association Hervilly-Montigny Loisirs</i>
<i>Page 15 à 16</i>	<i>Aménagements / Embellissement</i>
<i>Page 17</i>	<i>Petit retour en arrière</i>
<i>Page 18 et 19</i>	<i>Informations / Presse</i>
<i>Page 20</i>	<i>SISCO Haute Somme</i>
<i>Page 21</i>	<i>Recettes d'été</i>
<i>Page 22 à 23</i>	<i>Jeux</i>
<i>Page 24</i>	<i>Solutions jeux</i>

Vous possédez des documents relatifs à la commune (archives, historiques, journaux, photographies anciennes de sites, d'événements divers, etc.) et vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ?

Confiez-les à Gaëtan DODRÉ (6, rue de l'église à Hervilly) ou à la Mairie ! Nous pourrons les faire paraître dans le journal semestriel et sur la page Facebook du village. Les documents vous seront rendus le jour même.

État civil

Naissance

Melle Louise NORMAND née le 3 juin 2018

Mariages

M. Sébastien GHENEYN et Melle Julie CARON

M. Julien LESCARCELLE et Melle Emilie CHOIN

M. Julien Normand et Melle Anne-Sophie TRUJILLO

Décès

Madame Geneviève DUPONT à l'âge de 72 ans

Recensement militaire



LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

OBJETIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

www.defense.gouv.fr
SGA

LA VIE DE LA COMMUNE

Compte rendu n° 28

Réunion du lundi 19 mars 2018 à 18h00

Présent(e)s : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, Mme PAUX I ,
M· Bonnel L, Mme Carlier·A, Melle Trujillo A-S,

Absent(e)s :Mme Sauvé M, Mme Ledoux,M· Mondot·S

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Compte rendu des délégués

Syndicat d'eau : Réception et étude des devis concernant le projet du centre de décarbonatation· Afin de répondre à l'évolution du réseau, la création d'un nouveau château d'eau (derrière la station de pompage de Bernes) est également en projet· Ces travaux peuvent être subventionnés à la hauteur de 25 % par la DETR et 40 % par l'Agence de l'eau·

Travaux 2018 : changement d'un tuyau au niveau du château d'eau·

SISCO: Renouvellement à l'unanimité de M· JACQUET au poste de Président du SISCO

Classe de neige: 34 enfants se sont inscrits pour ce voyage (du 3 au 10 mars)· Deux institutrices, la Directrice, ainsi que des bénévoles ont accompagné les enfants tout au long de la semaine· Ce séjour est un réel succès, notamment pour l'ensemble des activités proposées ainsi que pour l'encadrement des enfants·

Compte administratif : Suite au report du vote du CA par l'ensemble des Maires du regroupement, un rendez-vous est prévu avec la trésorerie de Péronne afin d'expliquer les détails avant la délibération·

Démission de Mme VERDIERE (Directrice) pour raisons personnelles· Ce poste est désormais occupé par Melle FIRMIN avec pour soutien Mme LELONG·

Un projet détente après le service de cantine est envisagé· Modification du transport des Maternelles le midi· Discussion en cours pour la création d'une cantine à la petite Maternelle de Roisel en lieu et place du logement·

2)Compte administratif CCAS et Communal

Pour rappel, le compte administratif du CCAS est désormais intégré au budget Communal·

Après lecture et explication de l'excédent de 449,20 €, le compte administratif CCAS 2017 est voté à l'unanimité par les conseillers présents·

Après lecture et explication des différents comptes comptables et de l'excédent de 67 482 € (58 431 € en 2017), le compte administratif Communal 2017 est voté à l'unanimité par les conseillers présents.

3) Point travaux

Effacement réseaux électriques : Les candélabres sont maintenant posés à Hervilly, le contrôle APAVE a eu lieu au cours du mois de mars car il s'agit de branchements neufs. La mise en service définitive est prévue pour le mois d'avril. En ce qui concerne la suppression des poteaux existants et de la ligne aérienne TELECOM, nous n'avons encore aucune date.

Le poste tour qui se trouve au centre du village sera supprimé au cours de l'année 2018.

Effacement canalisation : Les derniers aménagements sont prévus dans les prochaines semaines.

4) Commission impôts

La Commission se réunit ce-jour afin de procéder à un suivi des changements relatifs aux propriétés bâties dans la Commune, qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation voire des rénovations conséquentes.

5) Questions diverses

TIG : Le conseil opte pour un contrat de 120 heures dans le cadre d'un Travail d'Intérêt Général. Le début du contrat est prévu pour le 3 avril 2018.

Elagage : Étude de différents devis concernant l'élagage du tilleul afin de faciliter le passage des tracteurs. Le devis de M. Joël CARRÉ pour un montant de 480 euros est accepté par l'ensemble des conseillers.

Budget 2018 : Divers travaux sont à prévoir dans notre futur budget, notamment, la suppression de la haie restante au cimetière, la création du jardin du souvenir, ainsi que l'achat de produit (démousseur).

Agent Communal : La première année du contrat de notre agent communal Maxime Choin se termine le 1 avril 2018. Suite aux différents échanges concernant la reconduction de son contrat, le conseil opte pour un entretien individuel en présence du Maire et de ses Adjointes afin de connaître ses motivations et lui expliquer nos objectifs pour la seconde année. Le conseil Municipal souhaite faire un bilan à chaque réunion.

Nouvelle Mairie : Les travaux sont maintenant terminés, le conseil remercie M. JACQUET, M. CHOIN et M. NASSE pour leur implication et le temps passé dans ce projet. M. JACQUET propose au conseil une participation financière liée aux divers frais de transport et matériel personnel. Souhaitant une traçabilité comptable, le conseil opte pour un bon d'achat dans une enseigne de bricolage (environ 100 euros).

La séance est levée à 20h30

Réunion du jeudi 26 avril 2018 à 18h30

Présent(e)s : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, Mme PAUX I ,

M· Bonnel L, Mme Carlier·A, Melle Trujillo A-S,

Absent(e)s :Mme Sauvé M, Mme Ledoux,M· Mondot·S

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Vote des 4 taxes

En raison de notre excédent de 67·482 € et de notre équilibre budgétaire, Monsieur le Maire et le conseil propose de ne faire aucune modification des taux des 4 taxes directes, à savoir :

Taxe d'habitation : 19·55 %

Taxe foncier bâti : 16·07 %

Taxe foncier non bâti : 26·55 %

Cotisation foncière des entreprises : 19·96 %

Le produit total attendu de ces 4 taxes s'élève à 59·696 € (contre 58·736 € en 2017 en raison de l'évolution du nombre d'habitants)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les conseillers présents·

2) Proposition et vote du budget 2018

Le budget 2018 s'équilibre ainsi :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 180·490 €

Dépenses et recettes d'investissement : 55·711 €

Après explications de la répartition de notre budget en fonction des différentes imputations comptables, le conseil vote à l'unanimité le budget 2018·

3) Référent PLUI

Élaborer un PLUI, c'est définir les principes de l'évolution du territoire· Habitat, aménagement, transport, ou encore développement économique, le PLUI abordera toutes les thématiques qui concerne la vie quotidienne· A travers la création de ce document, l'objectif est donc de bâtir un projet de territoire partagé et cohérent au sein duquel les villes et villages s'inscrivent, tout en respectant leurs spécificités et suivant les critères du SCOT·

La Communauté de Communes demande un référent par Commune. En qualité de Maire, M. Jacquet Richard représentera notre Commune.

4) Achat tracteur tondeuse

En raison du moteur défectueux et de l'âge du tracteur tondeuse de Montigny, M. Jacquet Richard propose différents devis afin de le remplacer. Après comparaison des différentes caractéristiques, le conseil opte pour le devis de Ginat à Harly en raison de sa garantie de 2 ans, d'un bon rapport qualité/prix et d'une remise importante. Prix du tracteur tondeuse 1751 € TTC.

5) Contrat TIG

Les démarches administratives sont désormais terminées, le travail d'intérêt général d'un jeune de notre Commune débutera le lundi 7 mai 2018 pour une durée de 143 heures.

6) Travaux cimetièrè

Afin de mettre en place le jardin du souvenir et de répondre à la demande du jury des villes et villages fleuris, le conseil a opté pour le retrait de la haie restante (côté droit du cimetière). Afin de minimiser les coûts, M. Bonnel Ludovic propose de retirer cette haie bénévolement avec l'aide de notre agent communal. Le conseil étudie les solutions de remplacement de cette haie.

7) Cérémonie du 8 mai 2018 (s'ajoute à l'ordre du jour)

Comme chaque 8 mai, la commune célèbre la victoire de 1945 des Alliés sur l'Allemagne nazie. Le conseil municipal et les habitants de la commune sont invités à se rendre au monument aux morts le 8 mai à 11h00. Cette célébration sera suivie d'un vin d'honneur à la salle de motricité.

8) Questions diverses

Tontes: Pour rappel, bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants. En effet, cet entretien fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire. Le conseil souhaite que chaque habitant fasse preuve de civisme. En cas d'incompréhension, le conseil réfléchira à la mise en place d'une réglementation par arrêté.

Groupement fioul : Afin d'optimiser les coûts Mme Carlier Angélique, propose un regroupement des commandes de fioul pour les habitants de la Commune.

Banc: En raison des différentes demandes, M. Dodré Gaëtan propose la mise en place d'un banc au niveau du terrain de pétanque / terrain de sport à Hervilly.

Agent Communal : Après discussions et échanges au sujet de notre agent Communal, M. Bonnel Ludovic propose d'encadrer Maxime dès le vendredi 27 avril 2018. La séance est levée à 20h30

Réunion du jeudi 5 juillet 2018 à 18h00

Présent(e)s : M. Jacquet R, M. Dodré G, M. Willkomm H, Mme PAUX I

M. Bonnel L, Melle Trujillo A-S

Absent(e)s excusé(e)s : M. Mondot S, Mme Carlier A

Absentes : Mme Sauvé M, Mme Ledoux

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion.

1) Compte rendu des délégués

Eau : Compte administratif 2017 :

- Fonctionnement (Dépenses : 623.157 € Recettes : 623.157 €)

- Investissement (Dépenses 839.787 € Recettes : 1.037.097 €)

Budget 2018 :

- Fonctionnement (Dépenses 184.516 € Recettes : 184.516 €)

- Investissement (Dépenses : 893.439 € Recettes : 1.102.762 €)

Travaux à venir : Enveloppe de 10.000 € pour le remplacement d'un tuyau au château d'eau et l'installation de plaques aux bornes à incendie dans les différentes Communes.

SISCO : En ce qui concerne le fonctionnement du SISCO, M. Jacquet Richard évoque les différentes contraintes administratives dans l'ensemble des documents demandés et dans la mise en place des différents projets.

Classe de neige : Le total des dépenses est de 15.318 €

Centres aérés : La Commune de Roisel propose au SISCO de prendre la compétence "centres aérés" lors des vacances scolaires. Afin d'éviter les polémiques de l'année dernière, le SISCO opte pour une gestion avec l'organisme Vacances Plurielles, spécialisé dans l'animation et l'encadrement des enfants.

Embauche : 3 postes sont à pourvoir pour la prochaine rentrée de septembre (entre 15h et 17h)

2) Cimetière (séparation)

Afin de répondre à la demande du jury des villes et villages fleuris, le conseil a opté pour le retrait de la haie restante par M. Bonnel Ludovic. Une solution est trouvée pour l'évacuation de toutes les souches avec la mise à disposition d'une benne à la déchèterie de Roisel. En ce qui concerne l'évacuation de la haie, la Commune a fait appel à la Communauté de Communes afin de broyer les végétaux et obtenir du paillage pour les parterres de la Commune.

Afin de remplacer cette haie, le conseil étudie les différentes alternatives. Suite aux différents échanges, la majorité du Conseil est favorable à la mise en place d'un grillage rigide occultant avec soubassement béton.

La mise en place de plaques béton étant plus onéreuse, une discussion va avoir lieu avec les propriétaires voisins.

3) Point travaux

Aucune date à ce-jour concernant le retrait des fils télécom rue de Bretagne et rue de Roisel.

M. JACQUET Richard n'est pas satisfait de la pose des gravillons. Il reste à ce-jour la pose de gravillons autour du tilleul ainsi que le changement de bordures au carrefour de la rue de Roisel à Hervilly.

Nous attendons une date pour le début des travaux d'effacement de réseaux rue de la Dessous à Hervilly. La tranchée est prévue côté droit de la rue (coté fermes). Un ultimatum de fin de travaux va être posé par la Commune.

4) Nouveau contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)

Afin de rattraper le retard et proposer un projet de valorisation de notre Commune, M. JACQUET Richard propose l'embauche d'un jeune sur la base d'un contrat de 20 heures subventionné à la hauteur de 50 % (Période d'un an).

Le projet de ce contrat repose sur la valorisation de notre label des villages fleuris et ainsi préserver nos "deux fleurs".

5) Devis éclairage façade église

Dans le cadre de l'embellissement de notre patrimoine, M. DODRÉ Gaëtan propose un devis via la SICAE de la Somme et du Cambrasis pour la pose de deux projecteurs LED pour le parvis de l'église et pour le clocher. Ce devis comprend également le changement d'ampoules, l'élagage, et le déplacement d'une lanterne pour éclairer les deux tours en pierre. Montant du devis : 317 € HT. Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

Ce projet se fera en commun avec l'association HERVILLY-MONTIGNY Loisirs qui finance l'achat des deux projecteurs LED.

6) 14 Juillet (organisation)

Un repas est organisé par l'association Hervilly-Montigny Loisirs (cochon grillé). Un vin d'honneur, la distribution de friandises et des jeux vont être proposés par la Commune aux enfants et adultes présents ce-jour.

7) Statuts SISCO HAUTE SOMME

Une délibération doit avoir lieu afin de donner pouvoir concernant la modification des statuts du SISCO.

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

8) Questions diverses

Courrier habitants : Mise en place d'un courrier destiné aux nouveaux habitants ayant pour objet d'informer sur les ramassages d'ordures / sacs, ainsi que sur l'entretien des abords de routes dans le cadre de notre label village fleuri.

Coulée de boues : Suite au dernier orage et du débit important des eaux émanant du champ entre Roisel et Hervilly, un constat d'huissier va être demandé par une habitante d'Hervilly en raison des dégâts occasionnés à chaque orage. La Commune va prendre contact avec l'agriculteur en question afin de trouver une solution rapidement.

Curage fossé : Un curage des fossés va être programmé avant la fin de l'année.

Etude de plateformes : Afin de réduire la vitesse à l'entrée de notre Commune et limiter les coulées de boues, le conseil souhaite étudier la faisabilité de la mise en place d'une plateforme à l'entrée de Montigny (direction Vermand) et à Hervilly (direction Roisel).

La séance est levée à 20h30

L'Association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS

Dimanche 11 février 2018 : Repas de l'amitié



Le repas proposé par M·VAN COPPENOLLE a régalé tous les convives. Le repas était offert par l'association aux aînés de la Commune.

Samedi 24 mars : Soirée COUSCOUS

Plus de 200 personnes pour cette soirée à la salle des fêtes de Cartigny. Le couscous réalisé sous nos yeux par "du soleil dans la cuisine", nous a tous régalé. Vivement l'année prochaine !



Lundi 2 avril 2018: Chasse aux œufs



JUIN 2018 : Installation du chapiteau

L'association Hervilly-Montigny Loisirs remercie tous les bénévoles pour l'installation et le démontage du chapiteau. Rendez-vous l'année prochaine pour les habitants souhaitant s'investir pour notre feu de la Saint-Jean qui existe maintenant depuis près de 100 ans.



*Après l'effort...le réconfort
bien érité !*

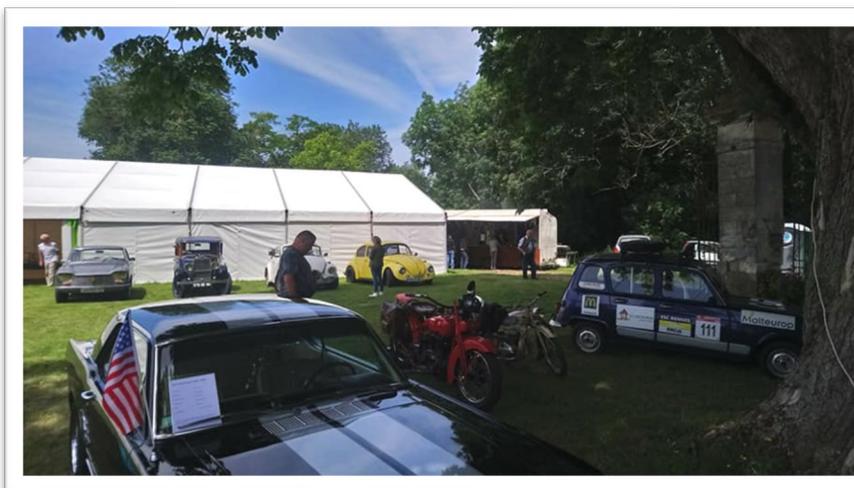
Samedi 23 juin 2018 : Feu de la St-Jean

Brocante : La brocante annuelle attire de plus en plus d'exposants et de visiteurs, le soleil était au rendez-vous toute la journée.



Voitures anciennes :

Une exposition de voitures anciennes était proposée pour la première fois dans notre Commune. Pour la seconde édition nous attendons d'avantage de véhicules.



Le feu : Le concert de la chanteuse Kristel, qui a duré toute l'après-midi, a laissé place à la soirée DJ animé par DOMI. La traditionnelle soirée du feu de la Saint-Jean attire toujours autant de monde, et cela, dans un esprit festif et convivial.



14 juillet 2018

Un cochon grillé était au menu pour ce repas du 14 juillet organisé par l'association HERVILLY-MONTIGNY Loisirs. Près de 70 personnes ont répondu présentes, un vin d'honneur était offert par la Commune ainsi que la distribution de friandises. Un concours de belote est venu clôturer cette belle journée.



Finale de la coupe du monde

Très bonne ambiance pour la première diffusion d'un match de football dans notre Commune. Merci aux habitants et personnes présentes pour cette belle victoire.



Événements à venir :

- **Samedi 15 septembre** : Journée du patrimoine (église)

Voyage organisé par l'association au « *Souffle de la Terre* » à AILLY SUR NOYE : Inscription dès maintenant au 06-03-92-91-31. Attention Places limitées à 50 personnes !

- **Dimanche 14 octobre 2018**: Exposition / Portrait / Artistes mains (à l'église)

- **Mercredi 31 octobre 2018** : Après-midi HALLOWEEN

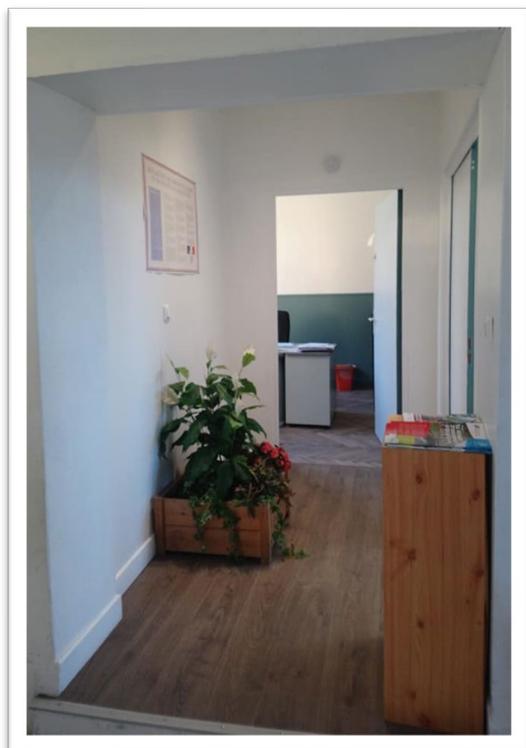
- **Vendredi 14 décembre 2018 20h** : Soirée Gospel (POP N' GOSPEL) (à l'église) Inscription dès maintenant au 06-03-92-91-31. Attention Places limitées à 160 personnes !

- **Samedi 15 décembre 2018** : Arbre de Noël

Page

Aménagement Mairie

Le secrétariat de Mairie de la Commune, ainsi que la salle de réunion, se trouvent désormais dans l'ancienne école au rez-de-chaussée (Sisco également). Les travaux sont terminés depuis le mois de février. Le Conseil Municipal remercie M. Jacquet, notre agent Communal, ainsi que M. NASSE pour le temps passé au cours de ces travaux. Cet aménagement était nécessaire afin de faciliter l'accès aux personnes handicapés mais également aux personnes âgées.



Embellissement poste de transformation

L'ensemble du Conseil Municipal remercie l'artiste K2B GRAFF pour ce joli travail. Pour rappel, ce projet est pris en charge intégralement par la SICAE de la Somme et du Cambrasis et la FDE. Nous avons à travers cet embellissement mis en avant l'histoire de notre Commune avec le train représentant le « P'tit vélu » qui s'arrêtait à la gare de Montigny, mais également le fleurissement en rapport avec notre label « villages fleuris » et nos deux fleurs.



Aménagement jardin du souvenir



Aménagement en cours concernant le jardin du souvenir. La haie ainsi que les souches ont été retirées bénévolement par M. Ludovic Bonnel.

Une clôture va être mise en place au cours du deuxième semestre 2018.

Le jardin du souvenir sera délimité en plusieurs emplacements (côté droit du cimetière), des cailloux blancs seront mis au sol ainsi qu'un aménagement pour faciliter le recueillement.

Le jardin du souvenir est un espace dédié aux défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

Les familles ayant recueilli les cendres de leurs proches peuvent réserver un « emplacement » dans le jardin du souvenir.

Quel est le fonctionnement d'un jardin du souvenir ?

Un jardin du souvenir répond à un fonctionnement précis.

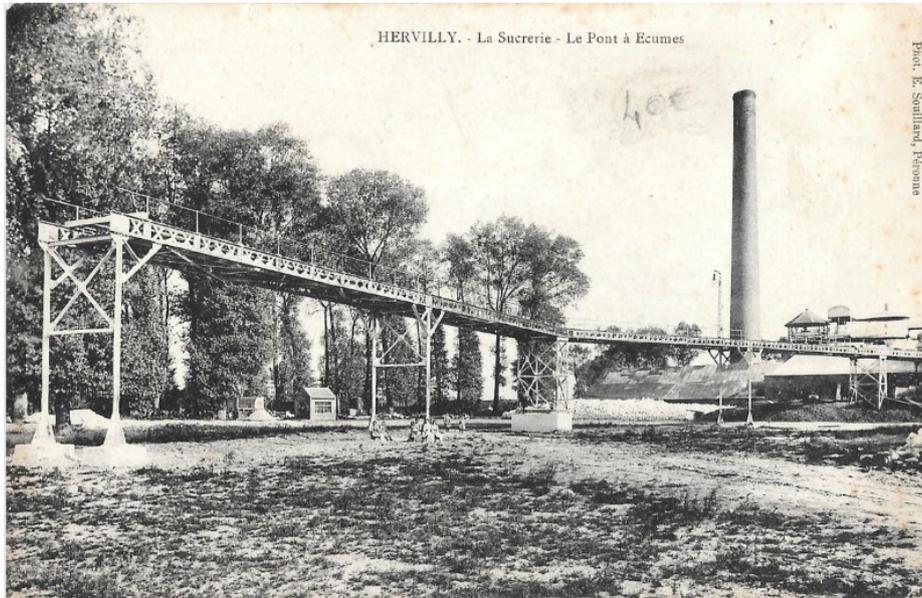
Cet espace aménagé « aux normes » ne nécessite qu'un mètre carré au sol dans le cimetière d'HERVILLY-MONTIGNY.

Il convient d'en faire la demande auprès de la Mairie. La somme demandée aux familles sera de 90€ (1m²).

Cet espace cinéraire offre aussi un lieu de recueillement aux familles.

Petit retour en arrière

Vous trouverez ci-dessous deux photos (très rare) de notre ancienne râperie. Pour la petite histoire, il s'agit de cartes postales trouvées par hasard sur la côte Picardie par M. Bonnel.



FAITS DIVERS : Une camionnette percute un pylône à Hervilly



Vincent Fouquet
Lundi 23 avril 2018

Deux femmes d'une cinquantaine d'années qui circulaient à bord d'une petite camionnette ont violemment percuté un pylône téléphonique à Hervilly, près de Roisel (est de la Somme), peu avant 14 heures, lundi 24 avril.

Une quinzaine de pompiers de Roisel, Péronne et Epehy sont sur place.

La première victime, qui conduisait, a été sortie de l'habitacle. Peu avant 15h30, les opérations se poursuivent pour la seconde.

Une circulation alternée est mise en place.

HERVILLY

La Môme et des voitures anciennes pour la fête

L'association Hervilly-Montigny Loisirs sera sur la brèche samedi 23 juin, avec un programme d'animations varié pour marquer la fête locale. Au menu, une réderie d'abord, dans la rue de l'Église, de 10 à 18 heures. A 12 heures, la chanteuse Chrystel reprendra des chansons « d'Edith Piaf à nos jours ». Le soir, traditionnel feu de la Saint-Jean avec également une animation musicale, à partir de 19 heures. Parallèlement se tiendra une exposition de voitures anciennes.

Buvette et restauration toute la journée. Contact au 0603929131



HERVILLY

Il met le feu

Âgé de 79 ans, Marcel Bonnetier est lié depuis son enfance au feu de la Saint-Jean d'Hervilly, le plus

ancien du secteur (il remonterait à avant 1900). Un patrimoine pour la commune auquel Marcel Bonnetier est attaché. Avant lui et son frère Michel, aujourd'hui disparu, c'est leur père qui jouait les « metteurs d'feu », un geste symbolique toujours empreint d'émotion. Samedi soir, plusieurs centaines de personnes l'ont applaudi alors que le brasier s'illuminait et réchauffait l'atmosphère. Et Gérard Dodré, le président d'Hervilly-Montigny Loisirs qui organisait la fête, espère bien que le bientôt octogénaire continuera à perpétuer cette tradition familiale.



Exercice réalisé par les pompiers de Roisel au carrefour entre Hervilly et Montigny (22 juin 2018).

Horaires d'été de la déchetterie de ROISEL

(du 1 mars au 31 octobre 2018)

Roisel, rue de la gare
Professionnels/Particuliers
Tel : 03.22.86.50.95

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Matin	FERMEE		10h à 12h	FERMEE		10h à 12h	10h à 12h
Après midi	14h à 18h	FERMEE					

Concernant les nuisances sonores lors de l'entretien de vos espaces verts et le bricolage il vous est demandé de respecter les horaires mis en place :

Autorisation tous les jours de la semaine de 8h à 12 h et de 13h30 à 19h30

Autorisation dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Suite à de nombreuses réclamations, un dernier rappel est fait aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats, poules, canards). La divagation dans la commune ne sera plus tolérée, l'animal trouvé errant sera confié au refuge de ROUVROY ou auprès du SAS Amiens, merci de votre compréhension.

MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY

Nous rappelons à nos chers administrés les horaires des permanences de la Mairie

Lundi et Jeudi de 17h à 19h

Mise en place d'une Commission Fleurissement

La commission de fleurissement (élus et habitants) a pour mission d'apporter des idées nouvelles qui agrémenteront notre village lors de l'aménagement des parterres et des différentes entrées de village.

En effet, nous constatons que ce fleurissement touche de moins en moins d'habitants. Afin de répondre à cette problématique, nous sommes à votre disposition pour toute remarque ou observation.

C'est pourquoi nous faisons appel aux bonnes volontés qui ont envie de participer à l'embellissement de notre commune en donnant un peu de leur temps et de leur énergie. Nous vous invitons à vous inscrire à la Mairie ou auprès de M. Gaëtan DODRE (1^{er} Adjoint).

SISCO Haute Somme

• Informations rentrée Septembre 2018

Les services de garderie et « les mercredis détente » mis en place pendant l'année scolaire 2017/2018 seront maintenus l'année prochaine. La participation régulière des enfants est indispensable pour le maintien dans le temps de ces services.

HORAIRES DES ECOLES DU SISCO HAUTE SOMME 2018-2019

BERNES : 8H30-11H30 / 13H30-16H30
GARDERIE : 7H15-8h30 / 16H30-18H30
MERCREDI DETENTE (Pôle de Roisel) : 7H15-12H15



VILLERS-FAUCON : 8H45-11H45 / 13H30-16H30
GARDERIE : 7H15-8H30 / 16H30-18H30
MERCREDI DETENTE (Pôle de Roisel) : 7H15-12H15



ROISEL MATERNELLE : 8H45-11H45 / 13h30-16H30
GARDERIE : 7H15-8H35 / 16H30-18H30
MERCREDI DETENTE : 7H15-12H15

ROISEL PRIMAIRE : 8H35-12H05 / 13H40-16H10
GARDERIE : 7H15-8H35 / 16H10-18H30
MERCREDI DETENTE : 7H15-12H15

INFORMATION : INSCRIPTION CANTINE

IMPORTANT : Si vous souhaitez que votre enfant mange en cantine le Lundi 03 Septembre ainsi que les autres jours de la semaine de rentrée (Date limite d'inscription au Vendredi 27 Août) :

Les élèves scolarisés dans les écoles de **ROISEL**, souhaitant manger en cantine doivent aller s'inscrire à la mairie de **ROISEL**.

→ Le Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 10h00 – 12h00 / 15h00 – 17h00

→ Le Samedi : 9h30 – 12h00

Les élèves scolarisés à l'école de **VILLERS-FAUCON**, souhaitant manger en cantine doivent aller s'inscrire à la mairie de **VILLERS-FAUCON**.

→ Lundi: 14h30 – 18h30

→ Mardi-Jeudi : 13h30 – 17h30

→ Vendredi : 8h-13h00

Les élèves scolarisés à l'école de **BERNES**, souhaitant manger en cantine doivent transmettre leur(s) inscription(s) à Madame BRENARD (06.27.54.21.85, de 10h à 12h et de 14h à 17h00, du Lundi au Vendredi) **UNIQUEMENT POUR LES REPAS DE LA PREMIERE SEMAINE**

→ Pour les semaines suivantes, une fiche d'inscription sera distribuée aux enfants le jour de la rentrée.

Recettes d'été



Salade pamplemousse avocat

Pour 4 personnes | Préparation : 20 min

INGRÉDIENTS : 2 pamplemousses, 2 avocats, Le jus d'un demi citron, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
Sel, Poivre

Préparation de la recette

1. Peler à vif les pamplemousses et détailler les quartiers. Presser le reste.
2. Couper en tranche les quartiers de pamplemousse.
3. Presser le jus du citron.
4. Verser le jus de citron et l'huile d'olive sur les tranches de pamplemousse.
5. Peler et couper les avocats en tranches et les ajouter aux tranches de pamplemousse.



Bananes glacées gourmandes

Pour 8 personnes | Préparation : 10 min

INGRÉDIENTS : 4 bananes, Chocolat noir, Amandes effilées, Cacahuètes caramélisées, 8 bâtonnets

Préparation de la recette

1. Couper les bananes en deux. À partir du côté coupé de la banane, insérer le bâtonnet jusqu'à ce que celui-ci atteigne la moitié du fruit.
2. Mettre les bananes au congélateur 1 heure afin qu'elles soient bien congelées.
3. Au bout d'une heures faire fondre le chocolat noir au bain marie. Placer les amandes effilées dans une assiettes et les cacahuètes caramélisées écrasées dans une autre assiette.
4. Verser un filet de chocolat fondu sur chaque banane glacée et tremper chaque banane dans les amandes ou les cacahuètes caramélisées.

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
I																				
II								■						■						
III									■										■	
IV							■						■				■			
V			■															■		
VI					■									■						
VII				■						■						■				
VIII		■						■					■							
IX							■					■						■		
X			■							■										■
XI				■					■					■						
XII						■							■					■		
XIII							■				■					■			■	
XIV				■						■						■				
XV			■									■							■	
XVI		■			■								■				■			
XVII				■										■						
XVIII									■											■
XIX	■					■										■				
XX								■						■						

HORIZONTALEMENT

I. Limitée aux 1 000 bornes. II. Choque violemment. Pousse le pied dans l'eau. Dirigeant égyptien. III. Ne correspond pas. Ouvrent leur ombrelle sous la flotte.. IV. Pied au plancher. Saillie. Ration de rappel. Employa à la réunion des étoiles. V. Loge au 76. Domaine négligé. Cadre de marine. VI. Vend. Près d'être sacrée. Touche. VII. Signe d'embarras. Pantalon. Sur la Mer Rouge. A peu près. VIII. Ecrasée. Embellit. Protégé du parrain. IX. Félin. Bout d'intestin. Clouai. Note. X. Mur belge. Ecart de conduite. Boucle. XI. Personnellement retourné. Se mettent à quatre pour ralentir. Docteur juif. Un grand nombre. XII. Dans le coin. Pièce florale. Saute. Quart d'oncle. XIII. Futur mal léché. Lésé. Vedette de la Bastille. Le rouge et le noir. XIV. Colle. Opposé au zénith. Un truc à la noix. S'éclate à la campagne. XV. Fin de partie. Dispersera. Gaulois. XVI. Entrée en cours. Blond cendré. Enlève. A la tête lourde. XVII. Employé. Maman à moitié. Portent la pomme cannelle. XVIII. Oubliée. Allongent les fibres. XIX. Blond boisé. A perdu un membre actif. Ecrivain français. XX. Démolis. Ferme du Moyen-Âge. Ne fait pas le printemps sur la plage.

VERTICALEMENT

1. Légende des siècles. 2. Sarrasin. Mouvement à droite. Emprunté ou louables selon le sens. 3. Bas de lit. Certains rayons. Trompe. Naturel. Viseur en miroir. 4. Simple appareil. Vagues sont ses contours. Le roi de la bataille. Génie de Balzac. Agité. 5. Pose la clé de voute. Horreur pour le suivant. Homme du plat pays. 6. Annonce la compagnie. Garnir d'une couche. 7. Place. Renvoie au palais. Entrent et sortent des décors. Couvertes de plaques. 8. Garnit d'une couche. Plus ou moins empoisonnantes. 9. Casé dans le 43. Déchets d'aciérie. Qualité de l'eau. Arts plastiques. 10. Mit en boîte. Lèverai le pied. Soignera ses pieds. 11. Travaillent à l'oeil. Précéda Capona dans la Mafia. Reçoit les pâtons. 12. Grosse africaine. Sombre dans les bois. Boucle à remonter. 13. Retour en retour. Prise d'eau. Dérive de la soul. Dans la crème anglaise. De l'eau ou un état selon le sens. 14. Tête de série. Accro. Blanc soutenu. 15. Syndicalisée. Décomptâmes le temps. 16. Percent les coques. Goutte. Voyageur de retour. 17. Sous la fêrulle. Mise en scène. Flotte. 18. Descendant. Division du temps. Maçon de Bourgogne. Eloigner. 19. A franchi le col. Assistent. Grimpe lourdement à l'échelle. 20. L'ombre de César. Pilais. Quart de poitrine.

Page 22

	9	1		5		6		7
			7		3		2	
7			8	9				
1			9	7			6	
	8	7		6		3	9	
	2			3	4			8
				2	5			3
	5		1		7			
2		8		4		5	7	

						9	4	3
			6	7				
3		5	2	4		7		
8	3	4	9					
	6	7	5	3	4	1	8	
					8	3	9	4
		6		5	7	8		9
				1	6			
5	1	3						

SOLUTIONS JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
I	F	R	A	N	C	E	M	E	T	R	O	P	O	L	I	T	A	I	N	E
II	R	E	V	U	L	S	E		C	I	P	R	E		N	A	S	S	E	R
III	I	N	A	D	A	P	T	E		C	T	E	N	A	I	R	E	S		G
IV	S	O	L	I	V	E		T	R	A	I	T		I	T	E		U	S	A
V	E	U		T	E	R	R	A	I	N	C	O	G	N	I	T	A		E	S
VI	C	E	D	E		L	O	M	B	A	I	R	E		A	S	P	E	C	T
VII	H	E	U		F	U	T	A	L		E	I	L	A	T		P	R	O	U
VIII	R		P	I	L	E	E		O	R	N	A		F	I	L	L	E	U	L
IX	O	C	E	L	O	T		A	N	U	S		R	I	V	A	I		R	E
X	N	A		E	N	T	O	R	S	E		E	N	C	E	R	C	L	E	
XI	O	G	E		F	E	R	S		R	A	B	B	I		M	A	I	N	T
XII	L	O	C	A	L		S	E	P	A	L	E		O	M	E	T		T	A
XIII	O	U	R	S	O	N		N	U	I		N	I	N	I		I	A		S
XIV	G	L	U		N	A	D	I	R		P	E	C	A	N		O	B	U	S
XV	I	E		E	S	P	A	C	E	R	A		E	D	U	E	N	S		A
XVI	Q		R	U		P	L	A	T	I	N	E		O	T	E		E	P	I
XVII	U	S	E		B	E	L	L	E	M	E	R			A	N	O	N	E	S
XVIII	E	N	T	E	R	R	E	E		E	T	I	R	E	M	E	N	T	S	
XIX		O	R	M	E		E	S	T	R	O	P	I	E	E		D	E	O	N
XX	E	B	O	U	L	E	S		M	A	N	S	E		S	T	E	R	N	E

8	9	1	4	5	2	6	3	7
4	6	5	7	1	3	8	2	9
7	3	2	8	9	6	4	5	1
1	4	3	9	7	8	2	6	5
5	8	7	2	6	1	3	9	4
6	2	9	5	3	4	7	1	8
9	7	4	6	2	5	1	8	3
3	5	6	1	8	7	9	4	2
2	1	8	3	4	9	5	7	6

6	7	2	1	8	5	9	4	3
1	4	9	6	7	3	5	2	8
3	8	5	2	4	9	7	6	1
8	3	4	9	2	1	6	5	7
9	6	7	5	3	4	1	8	2
2	5	1	7	6	8	3	9	4
4	2	6	3	5	7	8	1	9
7	9	8	4	1	6	2	3	5
5	1	3	8	9	2	4	7	6

Journal rédigé et imprimé par M. Gaëtan DODRE (1^{er} Adjoint)

Merci à Mme NORMAND Anne-Sophie (Conseillère) pour la relecture de ce journal.